

Les priorités santé-DD

Plan Régional Santé Environnement



Pour en savoir plus : <http://www.normandie.prse.fr/>

Priorité centrale : agir localement

3 objectifs

1. AMÉNAGER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE FAVORABLE À LA SANTÉ

2. ADOPTER DES MODES DE VIE ET DES COMPORTEMENTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET FAVORABLES À LA SANTÉ

3. FACILITER LES DÉMARCHES LOCALES ET PARTICIPATIVES

Pilotage Actions: à l'initiative des porteurs de projets collectivités, acteurs locaux

Mobiliser – Accompagner : une responsabilité régionale

- Production d'outils, guides
- Moyens humains et financiers :
 - unités départementales de l'ARS, services de l'Etat
 - référents de promotion de la santé (cf [site ARS](#))
- Soutien financiers renforcés